PERISCOLAIRE MODE D'EMPLOI

Les réservations aux services périscolaires peuvent être faites :

- Sur le portail famille jusqu'à la veille minuit
- Au guichet du service jusqu'à la veille, aux horaires d'ouverture

A noter qu'aucune modification (annulation ou réservation) ne peut être faite le jour même.

→ Pour la garderie (matin et/ou soir) pensez à déposer le dossier (voir le règlement intérieur)
48 heures avant le jour de réservation.

A noter qu'aucune réservation ne pourra être enregistrée si le dossier est incomplet

→ Pensez à mettre à jour vos coordonnées de contact (numéro de téléphone et adresse mail) sur le portail famille ou directement au service des affaires scolaires.

➔ Pensez à mettre à jour les personnes habilitées à venir chercher votre enfant à la sortie de la garderie du soir ou de l'étude.

Dans votre espace famille : Informations enfant > Fiche sanitaire à compléter (à remplir pour chaque enfant)

➔ Pour les familles séparées, pensez à nous fournir le jugement de divorce ou l'attestation de séparation afin de mettre en place la facturation alternée.

Pour tous renseignements complémentaires ou modifications,

merci de vous rapprocher UNIQUEMENT du service des affaires scolaires.

Service Affaires Scolaires

Maison du Citoyen

2 avenue César Bernaudon

13310 St Martin de Crau

04 90 47 95 68

affaires-scolaires@stmartindecrau.fr

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Page 1/2

MODE D'EMPLOI POUR LA RESERVATION SUR LE PORTAIL FAMILLE

⇒ Rendez-vous sur le site <u>https://famille.saintmartindecrau.fr/</u>

⇒ Lors d'une première connexion, cliquez sur **Préinscription à un service**, puis sur le service souhaité. Complétez le dossier de l'enfant en joignant les documents demandés. Cliquez sur **Continuer** puis sur **Terminer**.

Si vous souhaitez activer un autre service, renouvelez l'étape ci-dessus.

⇒ Le service des Affaires Scolaires validera vos dossiers sous 48h. Un mail de confirmation vous sera transmis.

⇒ Vous pourrez alors effectuer vos réservations. Pour cela :

- Cliquez sur Gérer mes réservations
- Cliquez sur Modifier (sous le nom de l'enfant concerné, en face du service souhaité)
- Pour la restauration, au-dessus du calendrier, il vous faudra choisir le régime : Standard ou Sans Porc
- Sur le calendrier vous devrez cocher le(s) jour(s) que vous souhaitez. Pour réserver le mois entier, cochez la case « *action sur le mois* ».
- Afin de valider votre réservation, cliquez sur Mon panier
- Si vous souhaitez faire d'autres réservations, pour un autre service ou un autre enfant, cliquez sur **Gérer mes réservations** et poursuivre le processus ci-dessus.
- Une fois vos réservations effectuées, accédez au panier en cliquant sur Visualiser mon panier.
- Cliquez sur Valider pour passer au règlement
- Cliquez sur **Télépayer**, même si des avoirs sont disponibles sur votre compte Portail Famille. Ces derniers seront automatiquement déduits.
- Saisissez vos informations de paiement et validez l'action pour finaliser la démarche.
- Vous recevrez par la suite un mail confirmant votre réservation

Afin de vous aider dans vos démarches en ligne, des tutoriels sont accessibles à la rubrique « Documents à télécharger »

ANNULER UNE RESERVATION

⇒ Vous pourrez décocher vos réservations. Pour cela :

- Cliquez sur Gérer mes réservations
- Cliquez sur Modifier (sous le nom de l'enfant concerné, en face du service souhaité)
- Vous aurez alors accès au calendrier sur lequel vous devrez décocher le(s) jour(s) que vous souhaitez annuler.
- Afin de valider votre annulation de jour(s), cliquez sur Mon panier
- Une fois vos réservations décochées, accédez au panier en cliquant sur Visualiser mon panier
- Cliquez sur Valider
- Cliquez sur Télépayer.

Vos réservations seront annulées et un avoir vous sera crédité.

Page 2/2